
	FORMATION - INU02A	
	CHEMAWARE <i>sharing knowledge</i> Formation aux solvants	

Destiné : <ul style="list-style-type: none"> • Aux opérateurs • Responsable de production • Responsable EH&S • Responsable technique • Responsable qualité 	Durée : <ul style="list-style-type: none"> • 3 à 4 Heures
	Formateurs : <ul style="list-style-type: none"> • Spécialistes de Dow/SAFECEM ayant les compétences chimiques et techniques ainsi que les connaissances du cadre d'application réglementaire.

Partie théorique

- Nettoyage des pièces industrielles
- Caractéristiques chimiques et physiques des solvants
- La gestion des risques, mesures environnementales et de sécurité sanitaire (EH&S)
- Aperçu du cadre réglementaire
- Les systèmes de nettoyage hermétiques
- La technologie des processus
 - Stabilité du processus et influence des huiles utilisées
 - Contrôler l'alcalinité, le pH et l'acceptation d'acide du solvant
 - Protection des équipements et maintenance des solvants avec des concentrés de stabilisant
- Conclusion

Partie pratique

- Manipulation du système de sécurité
- Préciser le bon point de prélèvement sur la machine de nettoyage pour réaliser l'échantillonnage du solvant
- Contrôler l'alcalinité, le pH et l'acceptation d'acide du solvant avec des kits de test
- Présentation du tableau du suivi du solvant
- Maintenir la stabilité des solvants avec des concentrés de stabilisant pour garantir la qualité et protéger les équipements

Session questions & réponses et rappel des divers éléments

Certificat de suivi de formation aux solvants remis par Dow/SAFECEM

Conditions	Nous consulter
------------	----------------

Obligations de l'employeur - La formation du salarié sur les risques chimiques liés à son poste de travail fait partie de la démarche de prévention imposée par la réglementation - code du travail R4412-87 à R4412-90 – Décret n°2008-244 du 07 mars 2008 – art. (V).

L'employeur organise, en liaison avec le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut les délégués du personnel et le médecin du travail l'information et la formation à la sécurité des travailleurs.